

République de Côte d'Ivoire Union-Discipline-Travail

Cabinet du Premier Ministre Ministre de l'Economie Et des Finances

CONFERENCE DE PRESSE DE S.E.M DANIEL KABLAN DUNCAN, PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

(Abidjan, le 4 avril 2013, immeuble Sciam)

PROPOS LIMINAIRE

1

- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
- Mesdames et Messieurs Directeurs
 Généraux, Directeurs et Responsables de
 l'Administration Publique,
- Mesdames et Messieurs les Dirigeants du Secteur Privé,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs de Publication, Directeurs Généraux et Rédacteurs en Chefs des organes de la presse nationale et internationale;
- Mesdames et Messieurs les journalistes,
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs.

Je voudrais commencer mon propos en vous remerciant d'avoir bien voulu participer à la conférence de presse de ce jour. Après consultation duPrésident de la République, SEM Alassane OUATTARA, j'ai décidé de tenir cette conférence de presse, en vue de mieux informer la population vivant en Côte d'Ivoire ainsi que nos amis et partenaires au développement, des principales orientations de l'action gouvernementale, des projets majeurs qui en découlent et des résultats déjà obtenus.

Je sais que vous êtes nombreux à souhaiter entendre le **Gouvernement sur plusieurs sujets d'intérêt national** ou international.

Après, d'une part, l'adoption, le 13 mars 2013, du Programme de Travail Gouvernemental (PTG) qui, comme vous le savez, est un instrument important pour la mise en œuvre de l'action gouvernementale, et après d'autre part, la tenue du 13 au 27 mars 2013 de la troisième revuedu Programme Economique et financier soutenu par le FMI et la Banque Mondiale, une telle rencontre participedu droit à l'information de la population et partant de la vie démocratique.

Cette rencontre pourrait avoir unepériodicité au moins semestrielle, et si nécessaire plusfréquente, de manière à permettre au Gouvernement de rappeler, chaque fois que nécessaire, le cap suivi, les contraintes rencontrées, les solutions apportées ainsi que les résultats obtenus. Ces résultats sont à comparer aux perspectives envisagées sur le chemin de la grande transformation de la « Côte d'Ivoire en un pays émergent à l'horizon 2020 ».

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi ensuite de vous faire partager notre conviction profonde que les aspirations de nos populations sont dûment prises en compte à travers les principaux chantiers du Gouvernement.

Ceux-ci sont articulés autour de trois axes essentiels, à savoir :

- la paix et la sécurité;
- la réconciliation nationale et la cohésion sociale ;

• la relance économique et la reconstruction post crise

C'est à l'aune de ce triptyque que nous entendons, sous la haute égide du Président de la République, conduire l'action du Gouvernement en vue d'apporter des réponses concrètes aux réelles préoccupations de nos concitoyens.

❖ Le premier axe de l'action du Gouvernement concerne la paix et la sécurité.

En effet, nous le savons tous, la paix et la sécurité sont des préalables à tout programme, à tout développement. C'est pourquoi, le Gouvernement mobilise toutes les ressources nécessaires aussi bien matérielles que diplomatiques pour gagner la bataille de la paix et de la sécurité.

C'est, par exemple, dans le souci d'une plus grande sécurisation des personnes et des biens que le Président de la République a mis en place, le 8 Août 2012, le Conseil National de Sécurité (CNS).Le CNS a déjà consenti beaucoup d'efforts financiers à l'équipement de nos forces (Armée, Gendarmerie et Police) tant en moyens d'interventions qu'en matière de mobilité et de communication afin de les rendre plus opérationnelles.

La mise en place récente du Centre de Coordination des Décisions Opérationnelles (CCDO) vient, à point nommé, pour contribuer à lutter plus efficacement contre l'insécurité et le grand banditisme. En outre, pour le Gouvernement, la question de la sécurité doit être traitée en liaison avec le processus du Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration des ex-combattants.

C'est ce qui explique la création d'une structure unique, l'ADDR (Agence pour la Démobilisation, le Désarmement et la Réinsertion) qui traduit l'ambition du Gouvernement de régler au mieux et en urgence cette importante problématique qui concerne plus de 64 500 personnes.

Je puis donc vous rassurer que l'actualité qui fait état d'attaques perpétrées par des hommes armés et dont les derniers soubresauts ont eu pour théâtre Petit Guiglo dans le Département de Bloléquin, renforce notre détermination à faire de la sécurisation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire, **un objectif incontournable** et, pour ainsi dire, permanent de notre action; objectif auquel le Gouvernement est prêt à consacrer des moyens encore plus importants.

❖ Le deuxième axe de la politique du Gouvernement vise la réconciliation nationale et la cohésion sociale. En effet, pour nous, **la réconciliation nationale n'est pas une option**, mais bien **une obligation** de bon sens. Et le Gouvernement est résolu, avec détermination et engagement, à y consacrer l'énergie qu'il faut.

Nous pensons, en effet, qu'il nous faut, tous ensemble, arriver à cicatriser les stigmates de la grave crise postélectorale que notre pays vient de traverser. Des actes majeurs ont été déjà posés dans ce sens qu'il convient de prolonger et amplifier. Ainsi, la mise en place par l'ordonnance 2011-167 du 13 juillet 2011 de la Dialogue, **Commission** Vérité et Réconciliation (CDVR) vise-t-elle à créer les pardon du conditions de et réconciliation, mais sans impunité. D'un autre côté, le gouvernement est soucieux consolider les conditions du dialogue politique. Le Chef de l'Etat, le Président Alassane OUATTARA, on s'en souvient, en a fait une question essentielle et montré la voie en maintes occasions:

- d'abord, pendant toutes ses visites d'Etat tant à l'intérieur de la Côte d'Ivoire que hors de nos frontières, il n'a de cesse d'inviter les exilés à rentrer au pays et à prendre leur place dans la reconstruction de la patrie.
- ensuite, le 29septembre 2011, il a reçu en audience une délégation du FPI/CNRD conduite par le Président par intérim du FPI, pour poser les jalons du dialogue politique. De nombreuses autres initiatives ont suivi telles que la tenue du Conclave de Grand-Bassam, les 27 et 28 avril 2012, la mise en place du Cadre Permanent de Dialogue (CPD) sans compter toutes les rencontres que nous avons eues depuis janvier 2013, avec les partis du CPDet le FPI dans le cadre du dialogue direct souhaité par ce parti.

En tout état de cause, nous sommes décidés à poursuivre nos efforts afin de renforcer avec nos frères et sœurs de l'opposition des relations de convivialité démocratique et une convergence de vue sur les principales préoccupations de la vie sociopolitique de la Nation. Ces efforts valent également dans la recherche d'un climat social apaisé, grâce à l'amélioration du niveau et du cadre de vie des travailleurs.

Le troisième axe de l'action du gouvernement concerne la relance économique et la reconstruction post crise.

Le Plan National de Développement couvrant la période 2012-2015 traduit la grande ambition du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, de « faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 ».

Pour y parvenir, l'objectif visé est de réaliser croissance économique forte inclusive dont l'investissement constitue des piliers. Le niveau de 11.076 milliards de FCFA projeté sur la période 2012-2015 est nécessaire pour remettre à niveau infrastructures économiques et devenues vétustes et insuffisantes du fait notamment du manque d'entretien pendant la longue et difficile décennie de crise que notre pays vient de traverser.

En outre, la mise en œuvre et l'approfondissement des réformes devrait permettre d'améliorer la transparence et l'efficacité de nos finances publiques, ainsi que des secteurs clés de notre économie. Il s'agit notamment de la réforme de la filière café cacao qui a permis d'améliorer significativement le prix bord champ à hauteur de 60 % du prix international (CAF).

Les réformes sont également en cours au niveau des mines, de l'énergie ainsi que des autres filières agricoles (coton, anacarde, vivriers) afin d'attirer plus d'investissements et de créer des emplois. Comme vous le savez, le secteur privé a toujours été le moteur de la croissance en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, le Gouvernement met en priorité l'amélioration de l'environnement des affaires pour favoriser l'Investissement tant intérieur qu'extérieur.

A cet égard, nous pouvons nous féliciter des résultats très prometteurs du **Groupe Consultatif** qui s'est tenu à Paris les 4 et 5 décembre 2012 : ainsi, pour ne citer que cet exemple, alors que notre objectif de mobilisation pour le financement de nos projets publics **était fixé à 2.017 milliards de FCFA**, les annonces recueillies auprès de nos partenaires ont totalisé la somme de **4.300 milliards de FCFA**.

L'on a d'ailleurs noté le même engouement pour le financement du secteur privé. Toute chose qui traduit l'appréciation positive, par nos différents partenaires au développement, des progrès faits par notre pays dans les différents domaines sur le chemin qui le mènera à l'émergence en 2020.

Ainsi et au titre de l'année 2012, les réalisations sont bien meilleures que prévues. Le taux de croissance économique ressort à 9,8 % contre une prévision initiale de 8,1 % en mars 2012 révisée en septembre 2012 à 8,6 %. Tous les secteurs de l'économie contribuent à cette performance remarquable.

Ces résultats traduisent l'amorce d'une ère de prospérité à l'image des périodes glorieuses de l'histoire économique de la Côte d'Ivoire.

Par comparaison, rappelons que le taux de croissance économique fut de 8 % de 1960 à 1970, période qualifiée de « **miracle ivoirien** ».

Il était de 7,4 % de 1970 à 1980, seulement 1 % de 1980 à 1993, 5,6 % de 1994-1999, ensuite 0,6 % de 2000 à 2010. Tout ceci est illustré par le tableau ci-après :

Taux de croissance en Côte d'Ivoire : 1960-2012

Période	Taux	Observations
1960-1970	8%	Miracle ivoirien
1970-1980	7,4%	Poursuite du miracle ivoirien
1980-1993	1,0%	Crise des matières premières, de la dette et programmes d'ajustement structurel
1994-1999	5,6%	Relance économique après la dévaluation du FCFA et réformes structurelles
2000-2010	0,6%	Crise militaro-politique et stagnation économique
2011	-4,7%	Crise postélectorale
2012	9,8%	La renaissance économique

Il est encourageant de relever que le secteur secondaire, à travers les BTP et la production manufacturière, impulse une dynamique forte avec une croissance déjà à deux chiffres de 19,2 % du PIB.

C'est le signal que **le pays est en chantier et que « l'argent travaille »** pour la réalisation de grandes infrastructures publiques et le renouvellement des outils de production du secteur privé. La croissance économique bénéficie également de la relance de la consommation finale au **taux de 13 % en 2012**, traduisant un relèvement sensible du revenu moyen par habitant.

L'année 2013 devrait confirmer le rebond économique de la Côte d'Ivoire avec un taux de croissance prévu à 9 % du PIB. Nos populations devraient de plus en plus ressentir les effets de la croissance économique en 2013.Le revenu par tête d'habitant connaît une hausse de 7,8 % en 2012 et de 8,5 % en prévision pour l'année 2013.

Les efforts d'investissement se poursuivent sur le budget de l'Etat pour accélérer la reconstruction nationale.

Le niveau inscrit au budget 2013 s'établit à 1027 milliards de FCFA en prévision, niveau historique et qui est à comparer aux réalisations de 615 milliards de FCFA en 2012 et une moyenne de seulement231,3 milliards de FCFA sur la période de 2000 à 2010. Au niveau sectoriel, la politique d'investissements massifs ciblés touchera en 2013 notamment les secteurs de la santé, de l'hydraulique, de l'entretien routier, de l'énergie. Le service public dans ces domaines devrait connaître une amélioration sensible en 2013 par l'effet de ces réalisations.

Nos efforts d'assainissement de l'environnement des affaires commencent à donner des résultats probants. En effet, pendant l'année 2012 et surtout le premier trimestre de 2013, d'importantes missions d'hommes d'affaires étrangers ont été conduites en Côte d'Ivoire pour matérialiser leurs intentions d'investir dans notre pays.

Le même engouement estconstatélors des différents déplacements du Président de la République à l'étranger, notamment en France, en Chine, en République Fédérale d'Allemagne, en Afrique du Sud etc. Il en est de même de l'intérêt manifesté par les opérateurs économiques indiens que nous avons rencontrés lors dudernier conclave à New Delhi sur le développement du partenariat Inde/Afrique.

Ainsi donc, la concrétisation de la grande ambition du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 est en bonne voie. Le secteur privé national s'inscrit dans cette vision pour valoriser l'important potentiel agricole, minier et minéral du pays en mettant à profit un environnement des affaires répondant aux normes du « Doing Business » pour lequel la Côte d'Ivoire vise un classement très nettement amélioré dès cette année même, et cela aussi, en liaison également avec les réformes entreprises dans le cadre du Millénium Challenge Corporation (MCC).

Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez constater, le Gouvernement est au travail. Chaque acte qu'il pose, dans quelque domaine que ce soit, vise à répondre aux diverses préoccupations et attentes de nos concitoyens. Nous savons que les ivoiriens attendent à juste raisonde l'action gouvernementale des retombées concrètes dans leur vie de tous les jours : ils veulent se nourrir à moindre coût, se vêtir, se soigner, éduquer et former leurs enfants afin qu'ils trouvent du travail et s'insèrent dans la société.

Les ivoiriens veulent qu'une lutte sans merci soit engagée contre la corruption, contre la vie chère, contre les coupures d'eau et d'électricité, contre les embouteillages dans certaines villes, contre les ordures ménagères, etc... Ils veulent de bonnes routes et veulent mener une vie décente. C'est justement ce que leur a promis le Président de la République.

Le Gouvernement dont le Président de la République m'a fait l'honneur de me confier la direction est justement au travail pour conduire tous ces différents chantiers, et ils vont aboutir afin de redonner la joie de vivre aux ivoiriens.

Nous sommes en train de tenir les promesses du Chef de l'Etat, tant en matière d'amélioration des conditions de vie des populations que dans la consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale.

Le Gouvernement est soucieux de préserver les populations, tant que faire se peut, en particulier les plus vulnérables, des effets négatifs des réformes qui demeurent nécessaires pour consolider la croissance économique et leur bien-être. C'est le sens des dernières décisions de réduction du prix du gaz butane et du carburant "super" que le Gouvernement vient de prendre.

C'est également le bien fondé des efforts d'investissement en cours pour construire des écoles, des centres de santé, des centrales thermiques et hydroélectriques, des adductions d'eau potable, etc...

Je voudrais donc inviter nos compatriotes à la patience et à la sérénité afin de ne pas briser le bel élan de croissance retrouvé de notre pays.

Sachons donc garder espoir et préserver nos acquis pour la prospérité de notre pays et le bonheur des populations.

Pour conclure, je voudrais souligner que le Gouvernement est fermement engagé sur les trois chantiers de la Paix et la Sécurité, de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion sociale ainsi que de la relance économique postcrise. Dans l'action, avec détermination et persévérance, nous devons vaincre les scepticismes pour gagner et asseoir l'espérance d'une nation paisible, unie, solidaire et prospère.

Les résultats économiques de 2012 montrent que la rupture d'avec le passé morose des 10 années de crises multiformes est vivement amorcée. Nous devons la consolider par un travail acharné de tous les enfants de ce pays, et de ceux, nombreux, qui ont choisi de vivre avec nous afin de construire une nouvelle ère de prospérité.

Notre jeunesse scolaire et estudiantine doit également se remettre au travail, car la qualité de nos ressources humaines sera un enjeu, un atout majeur pour la transformation positive de notre économie, de notre société, et de notre nation unie et indivisible. Comme le dit l'adage « il n'est de richesse que d'hommes ».

Au final il s'agit de transformer, à nouveau, la Côte d'Ivoire d'un « pays sans espoir » à un moment donné de son histoire, en un « pays de l'espoir et de toutes les opportunités » un pays "émergent en 2020" comme l'ambitionne de le faire le Président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M Alassane OUATTARA.

Je vous remercie de votre aimable attention et je me tiens maintenant à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser.